



Montreuil, le 8 novembre 2013

Madame Marylise LEBRANCHU
Ministre de la Réforme de l'État, de la
Décentralisation et de la Fonction
publique
80, rue de Lille
75007 Paris

Objet : 19 novembre 2013, journée nationale intersyndicale de mobilisation des personnels des services archéologiques des collectivités territoriales.

Madame la Ministre,

La Fédération CGT des Services publics et son Union Fédérale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens, vous informent qu'elles déposent un préavis de grève pour la journée du 19 novembre 2013 de 0h à 24h. Les personnels des services archéologiques des collectivités territoriales se mobiliseront de différentes manières, y compris par la grève pour la défense du service public de l'archéologie préventive. Les principales revendications portent sur la réforme en cours du Code du Patrimoine et plus particulièrement sur son volet archéologique. Nous estimons que le débat « *sans tabou ni a priori* » sur lequel vous vous étiez engagée n'a toujours pas eu lieu.

Pour ce qui nous concerne, les différents bilans dont nous disposons aujourd'hui, attestent que la loi de 2003 est dans son application actuelle néfaste du point de vue de la recherche et des conditions de travail. La mise en concurrence a entraîné en effet la déstructuration des équipes interinstitutionnelles, mais a aussi ouvert la voie à un véritable dumping scientifique et social menant à l'explosion de la précarité, à la disparité des carrières et des rémunérations, comme des conditions de travail.

Au regard des dysfonctionnements croissants dont fait l'objet notre discipline, la Fédération CGT des Services Publics et son UFICT considèrent ainsi qu'il est impératif d'appeler à une refondation de l'organisation, du financement et des objectifs de l'archéologie préventive. A cette fin, nous appelons :

- à la création d'un pôle public de l'archéologie préventive permettant de véritables collaborations et partenariat entre les services publics (SRA, Inrap, collectivités territoriales, Cnrs et Universités,
- à un renforcement du rôle essentiel et des missions du CNRA et la garantie de leur indépendance,
- à une refonte du mode de financement de l'archéologie.

En d'autres termes nous demandons la fin de la concurrence commerciale en archéologie préventive et notamment d'ouvrir le chantier du financement de l'archéologie préventive qui lui permettrait de sortir définitivement du secteur concurrentiel.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour la Fédération CGT des
Services Publics,

Baptiste TALBOT
Secrétaire général

Pour l'Union Fédérale des Ingénieurs,
Cadres et Techniciens

Michèle KAUFFER
Secrétaire générale